

L'ÉTOILE DU NORD

AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ALBERT GERVAIS,
Propriétaire et Administrateur

BUREAU ET ATELIER 1
85 Rue Mansson.

28^{ème} ANNEE

JOLIETTE JEUDI, 28 MARS 1912

No 35

PARLEMENT FÉDÉRAL

Le Sénat et l'Annexion du Keewatin au Manitoba.—Requêtes et réclamations de la minorité.—A quand la prorogation ?

Au Sénat comme à la Chambre des Communes, un vif débat a été engagé la semaine dernière, sur le bill d'annexion du Keewatin au Manitoba.

Le sénateur Larivière a vivement protesté contre l'injustice commise, dans le passé, à l'égard de la minorité catholique du Manitoba et se déclara favorable à l'introduction d'une clause de justice, dans le bill d'annexion du Keewatin.

Tout comme à la Chambre des Communes, quelques amendements, dans ce sens, furent toutes, sans succès. A l'instar du Dr Bédard, aux Communes, le sénateur L. O. David proposa de suspendre la discussion sur ce bill, afin de permettre au gouvernement d'entrer en négociations avec le gouvernement manitobain et en venir à une entente satisfaisante pour la minorité catholique. Cet amendement ne parut être que l'approbation de l'entente Greenway-Laurier en 1897 et fut rejeté.

Bien que des deux côtés de la Chambre, plusieurs ministériels et oppositionnistes prétendent que la question des écoles séparées a été définitivement réglée par l'entente Greenway-Laurier en 1897, il est évident qu'elle est aussi agitée aujourd'hui qu'alors. Le président du Sénat a reçu, la semaine dernière, requêtes sur requêtes, spécialement du Manitoba et du Keewatin, suppliant le Sénat de ne pas approuver le bill d'annexion tel qu'adopté par la Chambre des Communes, mais sans effet.

Le Sénat a ratifié le bill du Manitoba sans amendement, mercredi après-midi, à l'exemple de la Chambre des Communes, il sacrifie tous les droits de la minorité du Keewatin.

A une convention des Canadiens Français récemment tenu à Saint-Boniface, Manitoba, on a adhéré à la fédération catholique qui a été formée le 13 courant, dans le but de continuer la lutte pour la revendication du droit de la minorité. Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface et Mgr Mathieu le nouvel évêque de Regina rehaussaient de leur présence l'éclat de cette convention.

Effleurant la question scolaire, l'Archevêque de St-Boniface, dans une éloquente allocution a prononcé ces paroles remarquables et significatives, dans les circonstances actuelles :—"Soyez certains que je ne me dirai satisfait que lorsque justice complète nous aura été rendue".

Dans le cours de la discussion sur cette importante question des écoles séparées, plusieurs opinions ont été émises. Si l'une d'elle est confirmée, il en résulte que la discussion des autres devient inutile.

En effet, il y en a qui prétendent que l'annexion d'un territoire à un autre territoire à un autre ou à une province, ne peut faire disparaître des droits pré-existants dans le territoire annexé. Si cette prétention est fondée, le bill d'annexion du Keewatin tel qu'adopté ne fait rien perdre à la minorité de ce territoire et il paraîtrait inutile d'inclure dans ce bill d'annexion, une garantie déjà existante. Telle fut l'opinion en partie émise par l'hon. L. P. Pelletier.

L'hon. M. Monk a déclaré, de son côté, que d'après l'interprétation de l'Acte de la Confédération, de l'Acte de Manitoba et des Statuts Révisés du Canada, le Keewatin n'a jamais été considéré comme faisant partie des Territoires du Nord-Ouest et que partant, de là, il n'a pas le bénéfice des lois et décrets passés antérieurement en faveur de l'éducation, dans les dits Territoires du Nord-Ouest. Poussant plus loin, son argumentation, il se déclara convaincu que le gouvernement fédéral actuel ne pouvait plus actuellement, dans le bill d'annexion du Keewatin, imposer au Manitoba un système scolaire autre que celui que suivant lui, l'entente Greenway-Laurier a établi au Manitoba, en 1897, d'une manière finale, et que les pouvoirs du gouvernement central, pour y remédier se trouvent ainsi épuisés, conformément même à la décision du Conseil Privé en 1895-96.

C'est cette dernière opinion qui semble le plus attaquée par les défenseurs des droits scolaires de la minorité.

Sans vouloir incliner en faveur de telle ou telle opinion, qu'il nous

Législature Provinciale

La session provinciale tire à sa fin. Beaucoup de besogne a été expédiée depuis la semaine dernière et l'on s'attend à la prorogation de la Chambre, samedi prochain.

Le travail parlementaire a été considérable de part et d'autre, durant la présente session et nous pouvons dire que la discussion a été généralement paisible, bien que l'attitude de l'opposition numériquement faible, ait été vigoureuse durant tous les débats.

La question vitale de la colonisation a été vivement défendue par les membres de l'opposition. Le chef de la gauche, M. J. M. Teller, A. Lavergne et l'hon. Jean Prévost entr'autres, en ont signalé tous les écueils et fait ressortir tous les avantages que les colons retireraient d'une politique qui séparerait le domaine forestier du domaine de la colonisation, qui soustrairait le colon aux empiétements du marchand de bois.

Le gouvernement provincial a inauguré une politique nouvelle durant la présente session, c'est celle des bonnes routes dans notre province. En principe, cette politique a été bien accueillie par l'opposition qui l'a toujours considérée comme intimement liée au progrès de la colonisation. Elle a cependant représenté au gouvernement le côté déficient de cette politique pour sa mise en pratique, et mis à jour, la disproportion des avantages qui en résulteraient, dans les différentes parties de la province. Il est à présumer déjà, que l'aide que le gouvernement accordera aux municipalités de nos campagnes, sera peu considérable si on le compare aux sommes énormes qui seront destinées aux grandes routes projetées pour l'avantage et le bénéfice des grands centres. Et cependant le puissant moyen d'activer le mouvement colonisateur dans la province de Québec est bien dans la politique des routes dans nos principaux centres de colonisation. Le pas principal est cependant fait et il est à espérer que cette politique nouvelle continuera son cours dans toutes les parties de notre province et nous constatons, avec plaisir, que le gouvernement fédéral de son côté a résolu d'étendre cette politique dans toutes les parties du pays.

Si le gouvernement a raison d'être satisfait de la direction que sa forte majorité lui a permis de donner aux travaux parlementaires, le chef de l'opposition M. Teller et ses principaux lieutenants ont droit d'être fiers d'avoir aussi, par une sage et vigoureuse critique, largement contribué à améliorer l'administration de la chose publique.

Cinquante ans de pratique

Le Dr A. M. Rivard de Joliette, a été l'objet d'une amicale réunion de ses confrères du district, lundi dernier, dans un banquet à l'hôtel Windsor, à l'occasion de ses cinquante années d'admission à la pratique de la médecine.

On profita de la circonstance pour lui témoigner des hommages, des félicitations et des vœux sur sa brillante carrière, ses qualités nombreuses, ses succès, ses excellents rapports avec ses confrères et le public en général ; nous demandâmes des expressions élogieuses et des sentiments d'amitié dont nous nous sentons incapables d'écrire.

Nous lui dirons qu'il mérite tous nos éloges et nos félicitations, nous lui souhaitons en plus de nombreuses années de vie en paix.

soit permis de dire qu'une restriction insérée dans le bill du Keewatin, en faveur de la minorité, avait sa raison d'être pour couvrir les doutes possibles et aurait été de nature à indiquer d'avantage au ministère Roblin du Manitoba, ce qui lui reste à faire en faveur de la minorité catholique, et à la traiter avec plus de justice que M. Greenway ne l'a fait en 1890.

A tout événement, et ce, contrairement à la manière de voir de certains presse,—nous applaudissons à l'union des catholiques de Québec, à ceux du Manitoba pour obtenir la garantie intégrale des droits de la minorité catholique du Keewatin, aux écoles confessionnelles, tels qu'ils sont respectés dans la province de Québec, à l'égard de la minorité protestante et c'est ce que nous espérons toujours de la sincérité des catholiques et de la loyauté des protestants qui veulent le triomphe de la justice, de l'harmonie entre les races, contre tous les efforts des fanatiques et des esclaves de parti.

Echos du Conseil de Ville

A une assemblée générale de notre conseil municipal, tenue le mercredi, 27 mars 1912, à laquelle étaient présents : MM. J. Alex Guibault, maire, A. A. Boucher, A. Durand, Dr J. P. Laporte, Jos. Dufresne et F.-X. Flamand ; M. le secrétaire A. L. Marsolais lu les minutes de la dernière assemblée qui furent adoptées.

Le secrétaire-trésorier met devant le conseil les demandes et certificats de MM. Dubeau et Lavi-gne pour licence d'hôtel et pour transporter en leur faveur la licence d'hôtel de M. Arthur Audet, ainsi que la demande et certificat de M. Jules Lafliche, pour licence de magasin de liqueurs en détail. Les deux sont refusés.

Le secrétaire-trésorier donne lecture d'une requête de M. Wilfrid Desrosiers et autres contribuables résidents sur la rue 14^{ème}, demandant la construction d'un canal d'égouts. Cette requête reste sur la table et le secrétaire-trésorier est chargé de demander à M. J. A. Martin de venir rencontrer le conseil en rapport avec les travaux demandés.

Lecture est faite d'une lettre de M. Wm Lynch de L'Épiphanie demandant des prix pour chaises et fauteuils en bois, pour la salle du Marché. Il est résolu que la corporation achète de M. Wm Lynch, 200 chaises No 6, au prix de \$33, le 100 et 25 fauteuils No 43, au prix de \$1.10 chacun.

Le secrétaire-trésorier soumet que M. Jos. U. Pagé a remis le 14 mars, sa démission de pompier volontaire, entre les mains du chef de la brigade du feu. Il est résolu que sa démission soit acceptée.

Lecture est faite d'une lettre de M. Jos. Gaudry, liquidateur de la "Standard Leaf Tobacco Co.," accusant réception d'une copie de la résolution du conseil, en date du 6 mars et assurant le conseil que les droits de la corporation seront conservés lors de la vente des propriétés de la compagnie, et le secrétaire-trésorier informe le conseil que la vente a été faite avec réserve en faveur de la corporation, d'une lièsière de terrain de 4 pieds de largeur à prendre sur les lots Nos 4, 5, 6, 7, 8, et 9 du cadastre.

Lecture est faite d'une requête des pompiers, demandant une augmentation de \$125, de salaire par année. Cette requête reste sur la table.

Lecture est faite d'une lettre de la J. Elkins & Co. Ltd, demandant au conseil de lui donner une réponse aux propositions qu'elle lui a faites, il y a quelque temps. Le secrétaire-trésorier est à informer la Cie J. Elkins Limitée, que le conseil serait prêt à considérer l'octroi d'un bonus n'excédant pas \$5,000, pour l'établissement à Joliette, aux conditions déjà soumises d'une industrie du genre projetée, avec en outre, exemption de taxe pour 10 ans et la fourniture de l'eau et de la lumière à prix réduits pour la même période, mais que le conseil n'est pas disposé à faire d'avantage dans les circonstances.

Après quelques affaires de routine, la séance est levée.

Mort d'un homme de bien

Nous regrettons d'annoncer la mort de M. Maxime Piette, cultivateur de St-Elisabeth, survenue dimanche, le 24 mars courant, à l'âge de 67 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, une épouse inconsolable. Il était le père de M. le chanoine Piette, curé à la cathédrale de Joliette, de M. l'abbé Alphonse Piette, professeur de philosophie au séminaire, de M. Omer Piette, cultivateur de St-Elisabeth, de M. Edmond Piette, étudiant en médecine, de M. Mathias Piette, séminariste, des Rydes Soeurs François-Xavier et Alphonse du Sauveur, de la communauté des Soeurs de la Providence et de Delle Marie-Louise Piette, élève de la Congrégation Notre-Dame, Joliette.

Les funérailles de cet homme qui a fourni au pays et à la religion des sujets qui font l'honneur de notre nationalité ont eu lieu à St-Elisabeth, mercredi, le 27 courant, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis.

Nous présentons aux familles Piette et Ferland ainsi qu'à notre estimable curé, nos plus sympathiques condoléances.

Conférence sur Jacques-Cartier

Parmi ceux qui s'occupent d'oeuvres patriotiques chez nous,—Dieu sait si le nombre en est limité—il en est un qui, sans trop faire parler de lui, accompli depuis plusieurs années un travail digne de l'admiration de tous les coeurs vraiment patriotes et français. Cet apôtre du doux parler de France, ce chantre de nos gloires nationales, c'est notre compatriote Joseph Dumais, professeur de diction française, diplômé de l'Institut Catholique de Paris, chargé de cours aux écoles Normales et au Monument National de Montréal.

Depuis dix ans, M. Dumais n'a cessé de prêcher à travers le Québec et les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, le respect dû à la langue que nous ont léguée nos pères. Son amour pour les héros dont nous ne sommes que les pâles rejetons, l'a porté récemment à faire mieux connaître les pages glorieuses de notre Histoire, afin de faire vibrer plus fortement dans nos coeurs ramollis la fibre du souvenir et réveiller cette fierté nationale qui est le soutien des races fortes.

L'été dernier afin de se documenter et voir le pays des héros dont il nous parla, il faisait un pèlerinage en Bretagne à Saint-Malo pays du découvreur du Canada ; et en Saintonge, à Brouage patrie du fondateur de Québec.

Mardi soir, le 2 avril, M. Dumais vint nous donner une conférence sur Jacques-Cartier et nous espérons que plus tard, il pourra nous donner ce qu'il est à préparer sur Samuel de Champlain.

Cette conférence sera agrémentée de fort jolies projections lumineuses se rapportant à la vie et au pays de Jacques-Cartier. Puis

LE RHUMATISME L'EMPECHAIT DE MARCHER

Les Gin Pills (Pilules de Genève) ont arrêté les Douleurs

55, rue Université, Montréal, P.Q.
"Un mot de louanges pour les GIN PILLS. Il y a environ quinze mois je ne pouvais traverser ma chambre sans souffrir atrocement de rhumatismes. Je pris des GIN PILLS et redevins en bonne santé. Il y a deux mois j'avais des douleurs rhumatismales avec de la névralgie et de la diarrhée. Je recourus aux GIN PILLS durant une autre semaine et recouvrai la santé."

SAMUEL LONGMORE.
Une franchise garantie est donnée avec chaque boîte de GIN PILLS. Nous savons que les Gin Pills guérissent positivement les rhumatismes, la sciaticité et le lumbago—ainsi que les douleurs du dos, l'irritation de la vessie, la faiblesse des reins, etc. Nous nous engageons—nous, la plus grande pharmacie en gros de l'Empire Britannique—à vous remettre promptement votre argent si les Gin Pills ne vous donnent pas satisfaction. Soit la boîte, 6 pour \$2.50. Echantillon donné gratis en écrivant à la National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Dépt. Q. Toronto. 90F

viendront, pour distraire et égayer un peu, après un sujet sérieux, quelques vues amusantes, des chansons de Botrel avec tableaux en couleurs et quelques déclamations ; poésies et monologues que le conférencier nous dira avec le talent qu'on lui connaît.

Espérons que pour cette soirée d'une haute portée au point de vue instructif, intellectuel et moral, la Salle du Marché sera remplie de tout ce que Joliette compte d'amateurs de choses de l'esprit et de l'art et que nos patriotes des deux sexes y seront largement représentés.

Les billets sont en vente chez M. Albert Gervais et à la pharmacie Boucher.

Entrée 25 cents.

GRANDE OUVERTURE OFFICIELLE

DE Notre Vente à Bon Marché!

Chaussures! Chaussures!

UN MOIS COLOSSAL

C'est **SAMEDI, le 16 MARS**, que nous ferons la Grande Ouverture de notre Vente de Chaussures.

Nous osons vous dire que ce sera une occasion sans précédent. Venez voir les valeurs que nous offrons à l'occasion de cette Grande Vente, parce que pour constater les réels avantages de ce mois à Bon Marché, il vous faudra voir absolument le grand assortiment que nous avons, et vous convaincre par vous-mêmes des qualités et des prix extrêmement ridicules.

Avant acheté le stock de fève Mme H. CHAMBERLAND, à **35c dans la piastra**, cela vous prouve une fois de plus que nous pouvons vous vendre Bon Marché.

Lisez les Prix et Venez Voir les Qualités.

350 paires de Bottines en Veau pour garçons, valant \$2.25, pour	98c
300 paires de Bottines en Veau et Dongola de garçons valant \$2.25	98c
135 paires de Bottines en Veau, de garçons, régulier \$1.90, pour	78c
145 paires de Bottines d'enfants, régulier \$1.00, pour	38c
200 paires de Bottines pour filles, régulier \$1.50, pour	98c
200 paires de Bottines en Veau et Dongola pour femmes, à	\$1.28
500 paires de Bottines en Dongola pour hommes, régulier \$2.00 pour	98c
250 paires de Bottines Box Kid assorties, valant \$2.50, pour	98c
500 paires de Bottines en Cuir Vernis ou en Dongola et Veau, valant \$4.00 et \$3.50, pour	\$1.98

Aussi un grand nombre d'autres Réductions qu'il serait trop long d'énumérer.

Venez faire de l'épargne chez nous, vous verrez que c'est encore nous qui ferons le plus profiter votre argent.

Spécial pour la Première Semaine

50 paires de Bottines en Gun Metal et Janne, régulier \$5.00, pour \$2.48	
100 paires de Bottines en Gun Metal pour Dames, rég. \$5.50 pour \$1.98	
250 paires de Souliers Jaunes en Veau de Russie valant \$3.00 pour \$1.88	

GRANDE REDUCTION

Nous avons un grand assortiment dans les Bottes de Caoutchouc dans les premières qualités.

Nous avons un grand assortiment de Bottes Sauvages dans les premières qualités.

DUPLESSIS & BELLEROSE

JOLIETTE, P. Q.

Lazare Steinberg

GRANDE VENTE SANS PRECEDENT

—AU—

PRIX DU GROS

D'un immense STOCK DE CHAUSSURES de toute espèce. Chaussures pour Hommes et pour Dames, et aussi un lot extraordinaire de Chaussures d'Enfants de toute espèce. N'oubliez pas non plus de venir voir nos

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS

dans les HABITS D'HOMMES, dans les couleurs et les dessins les plus nouveaux à des prix défiant toute compétition comme par le passé.

Une visite à notre Etablissement vous sera toujours profitable.

Lazare Steinberg,

NO 2 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE

J. T. Gaudet

PHARMACIEN-CHIMISTE

Importateur de drogues, Articles de Photographies, Parfums, Produits Chimiques, Remèdes brevetés, Teintures, Graines, etc, etc.

TONUTOL

Nouvelle découverte pour la guérison de la toux, bronchite, coqueluche, rhumes, vomissements, croup, extinction de la voix, toussotement, etc., etc. Avec une bouteille de TONUTOL, que vous pourrez vous procurer dans toutes les pharmacies vous faites presque deux chopines de bon sirop qui ne vous coûte que 25 cents.

En suivant bien cette direction, savoir :—Faites bouillir 2 livres de sucre d'érable ou de cassonade avec une chopine d'eau. Quand votre sirop sera bouillant, versez le contenu de votre fiole de TONUTOL par quelques gouttes à la fois en brassant continuellement, coulez ensuite dans une flanelle, laissez refroidir et mettez en bouteille.

Dose : Pour enfants, 1 cuillerée à thé 7 à 8 fois par jour. Pour adultes, 1 cuillerée à soupe 7 à 8 fois par jour. En dépôt à la pharmacie Gaudet, 39 rue Notre-Dame. Prix : 25cts la bouteille.

WOMBERINE

Faites usage de cette préparation pour calmer les nerfs et enrichir le sang. Tonique puissant par excellence pour les personnes pâles et faibles.

IDEAL VELOUTINE

Pour faire disparaître le masque, rousseur et donner à la figure un beau teint. "Pour les boutons, les petits points noirs", rien n'est équivalent à cette préparation pour donner à la peau la jeunesse des jeunes années.

PHOTOGRAPHIES

Les amateurs et professionnels trouveront à ma pharmacie, un assortiment complet d'articles de Photographies, tels que : cartes postales, kodaks, films de toutes grandeurs.

MEDECINE HUMAINE

Vin fer et boeuf, 3 bouteilles pour \$1.00
Sirop Hypophosphites Co, 3 bouteilles pour \$1.00
Elixir d'huile de foie de morue, 3 bouteilles pour \$1.50
Tarcodel de foie de morue, 1 bouteille 35 cts pour .25c
Parfums à l'once, 25, 50 et 75cts par once.

Empois Hervey, 5cts le paquet.
Eau de Javelle, 20cts par gallon.
Poudre de condition dite Engrais-sive, 10cts par livre et 8cts par 5 livres.

Si vous avez besoin d'un bon laxatif, ou de quelque chose pour stimuler votre foie, prenez les Pilules Antibiliaires du Dr Nez, 25c la boîte.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. C. Gaudet, Pharmacien.

JOLIETTE, Que.

Bureau d'Assurances

Robitaille & Fontaine

Représentant les meilleures compagnies anglaises et canadiennes, sur la vie, contre le feu et les accidents.

VIE

The Manufacturers Life Ins. Co.
FEU
Union Assurance Society, Phoenix of London,
Insurance Co. of North America, Fidelity-Phenix, Manitoba,
Dominion, London Mutual, Royal Exchange, Northern,
North British, & Mercantile Ins. Co.,
Continental Ins. of New-York.

ACCIDENTS

The Fidelity & Casualty Co.
The Canadian Railway Accident Insurance Co.

THE MANUFACTURES LIFE INS. CO.

Assurance en cours au 31 décembre 1910 \$60,129,317.00
Recettes en 1910 3,043,082.00
Réserves pour les assurés 11,748,645.00
Actif total 13,001,275.00

Robitaille & Fontaine

— AGENTS —
Rue Saint-Paul, JOLIETTE.

APPEL AUX CANADIENS

Pourquoi on doit souscrire au Centenaire Cartier.

Il y aura cent ans le 6 septembre, 1914, que naquit Georges-Etienne Cartier dans la vieille paroisse de Saint-Antoine, Comté de Vercheres.

En 1814, notre pays, avec une population totale d'environ 900,000 âmes, subissait les attaques répétées de l'armée américaine et lutait sans relâche pour la conquête du gouvernement responsable. Notre commerce, mal organisé, en butte aux caprices de la métropole, périclitait.

Si l'on songe au chemin parcouru depuis cette époque, on voit quelle somme de progrès a été accomplie, et le nom de Cartier se rattache à toutes les oeuvres durables qui ont scellé les destins du peuple canadien.

La carrière de cet homme illustre s'étendait de 1814 à 1872, couvre vingt-huit années fécondes en actions éclatantes sur notre scène parlementaire. Successeur de Lafontaine, il réussit à préserver sous l'Union les droits de ses compatriotes sans porter atteinte à ceux du Haut-Canada. Loyal et chevaleresque en tout ce qu'il entreprenait, il est l'une des plus grandes figures de notre histoire.

Rien de plus naturel alors que la population du Canada veuille célébrer dignement le centenaire de ce patriote. Elle a résolu de lui ériger un monument qui fera honneur à la métropole et symbolisera l'acte par excellence de sa vie : la Confédération canadienne.

La Confédération nationale de tous les éléments de notre population, indépendamment des races et des croyances, marquera le côté pratique de cette célébration. On ne pourrait mieux rendre la pensée de Georges-Etienne Cartier qui fut le champion des droits égaux dans notre pays.

Domicilié à Montréal dès ses débuts professionnels, il s'était identifié avec les intérêts de cette ville, et plus que tout autre, il a contribué, par de sages mesures administratives, à en faire non seulement la métropole du pays, mais l'une des grandes cités de ce continent. Il a jeté sur ses compatriotes un lustre qui leur fait honneur, et il a clarifié les horizons du monde politique dans lequel il a vécu.

L'empreinte qu'il donna à notre législation eut une influence directe sur les progrès énormes du Canada. Son influence fut puissante dans l'adoption d'un grand nombre de propositions légales importantes, telles que la décentralisation judiciaire, l'abolition de la tenure seigneuriale, le choix de la Capitale, la construction du chemin de fer Montréal et Portland, celle du Grand Tronc et du Pont Victoria, la codification des lois civiles et de la procédure, la modification des lois criminelles, l'acte des municipalités du Bas-Canada, la loi concernant les bureaux d'enregistrement, l'organisation de notre système d'éducation, la fondation d'une ligne océanique, l'amélioration et l'approfondissement du fleuve Saint-Laurent, le creusement des canaux, la Confédération, l'acquisition des territoires du Nord-Ouest, l'Intercolonial, l'établissement de la province du Manitoba, l'admission de la Colombie Britannique dans la Confédération, l'organisation de la police, et le chemin de fer du Pacifique.

Légitimateur, fondateur de constitution, avocat, militaire et conquérant pacifique, il accomplit sans la tâche de plusieurs hommes, et mourut à cinquante-neuf ans épuisé par ses devoirs d'Etat.

La politique qui a surmonté tant d'obstacles et a toujours atteint son but dans un milieu tel que le parlement canadien ne méritait-il pas la reconnaissance de la nation ?

Les anciens couvraient leurs villes de monuments aux gloires nationales et quelquefois même ils mettaient celles-ci au rang des dieux. Ils réchauffaient ainsi le patriotisme des masses et stimulaient l'ambition de la jeunesse. Honorer la mémoire des héros est un devoir que le peuple ne saurait négliger. Dans notre pays, nous sommes bornés jusqu'à présent à glorifier les fondateurs de nos grandes villes et les braves guerriers qui ont versé leur sang pour le drapeau ; mais les lutteurs indomptables qui ont combattu pendant près d'un siècle pour obtenir nos libertés constitutionnelles semblent relégués dans l'ombre.

La célébration du Centenaire Cartier nous rappellera à notre devoir, fera peut-être repasser quelques oublis regrettables et ramènera le patriotisme de tous les vrais Canadiens.

LES PILULES ROUGES

sont incomparables pour maintenir la force et la vigueur chez les femmes.



Mme D. DUREUIL

Une grave maladie m'avait tenue trois mois au lit et laissée sans force. Pendant longtemps ensuite il me fut impossible de m'occuper d'un moindre travail... J'étais de mauvaise humeur, de palpitations de coeur, et de raideur douloureuse dans tous les membres.

Après avoir essayé de tous les remèdes, j'ai fini par trouver les Pilules Rouges. Elles m'ont fait reprendre mon appétit et, chaque nuit, un bon sommeil, dont j'étais privée depuis longtemps. Elles m'ont fait reprendre mon appétit et, chaque nuit, un bon sommeil, dont j'étais privée depuis longtemps.

Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelle ou est même gravement atteinte.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique, Franco-Américaine, 231 rue Saint-Denis, Montréal.

Une préférence bien légitime pour LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE. J'ai essayé plusieurs sirops pour mes enfants et entre tous je préfère le SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE.

Cartier fut un homme public de grande envergure. Il ne se soucia jamais des questions de clocher. Quand, en 1872, il subit une défaite, il dit aux citoyens d'Ottawa qui lui faisaient une démonstration sympathique: "Soyez convaincus que je ne me considère pas simplement comme le représentant d'une localité dans le parlement du Canada. Une défaite locale ne m'affecte pas du tout."

ST-LIGUORI Un deuil profond vient de frapper l'une de nos familles acadiennes, dans la personne de M. Placide Gaudet, décédé à St-Liguori, comté de Montcalm, le 5 mars 1912, à l'âge de 64 ans et 11 mois.

Le Comité en s'adressant au corps public, aurait facilement recueilli les cent mille dollars dont il a besoin, mais il a cru mieux remercier les vœux de tous en demandant à la masse de fournir son obole, si minime soit-elle, afin que le monument soit érigé surtout par le public Cartier, homme du terroir et démocrate, était fier de son origine qu'il a proclamé aussi hautement sous les lambris royaux du Château Windsor que dans les modestes habitations de nos campagnes.

Une maxime très sage en elle-même dit que "dans la vie il faut savoir se contenter de son sort." Au point de vue philosophique, rien n'est plus vrai. D'un autre côté, il ne faut pas oublier le proverbe: "Aide-toi et le Ciel t'aidera." Ce dicton populaire est certainement plus consolant et concorde mieux d'ailleurs avec les idées modernes.

Et chez la femme, nous parlons naturellement de la femme sage, sérieuse et posée, quel est le point le plus important, la condition essentielle à son bien-être et même à son avancement social, n'est-ce pas la santé? Prenez la plus humble d'entre elles-là, la plus pauvre, si vous le voulez, si sa constitution est bonne, si elle est forte et robuste, en un mot, si elle a une bonne santé, ne craignez pas pour son sort, car c'est bien celle-là seule qui fera son chemin.

La santé, c'est donc le meilleur des trésors que l'on puisse posséder.

Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelle ou est même gravement atteinte.

Ainsi, pauvres femmes et jeunes filles, vous sentez-vous fatiguées; êtes-vous épuisées et affectées de certaines maladies de langueur, c'est aux Pilules Rouges qu'il faut avoir recours. Elles agissent ainsi vous ne ferez que suivre l'exemple de milliers et de milliers de femmes qui ont recouvré la santé grâce à ce même remède.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique, Franco-Américaine, 231 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remède.

Une préférence bien légitime pour LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE. J'ai essayé plusieurs sirops pour mes enfants et entre tous je préfère le SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE.

Cartier fut un homme public de grande envergure. Il ne se soucia jamais des questions de clocher. Quand, en 1872, il subit une défaite, il dit aux citoyens d'Ottawa qui lui faisaient une démonstration sympathique: "Soyez convaincus que je ne me considère pas simplement comme le représentant d'une localité dans le parlement du Canada. Une défaite locale ne m'affecte pas du tout."

ST-LIGUORI Un deuil profond vient de frapper l'une de nos familles acadiennes, dans la personne de M. Placide Gaudet, décédé à St-Liguori, comté de Montcalm, le 5 mars 1912, à l'âge de 64 ans et 11 mois.

Le Comité en s'adressant au corps public, aurait facilement recueilli les cent mille dollars dont il a besoin, mais il a cru mieux remercier les vœux de tous en demandant à la masse de fournir son obole, si minime soit-elle, afin que le monument soit érigé surtout par le public Cartier, homme du terroir et démocrate, était fier de son origine qu'il a proclamé aussi hautement sous les lambris royaux du Château Windsor que dans les modestes habitations de nos campagnes.



Mme RAYMOND BELANGER

Par ma négligence à me traiter, mon estomac qui, depuis deux ans, fonctionnait bien mal, devint de plus en plus capricieux et les intestins de même. Durant ce temps j'avais perdu beaucoup de forces et c'est lorsque je me suis sentie continuellement lasse, sans vigueur, abattue, que je songai à prendre les Pilules Rouges.

Après avoir essayé de tous les remèdes, j'ai fini par trouver les Pilules Rouges. Elles m'ont fait reprendre mon appétit et, chaque nuit, un bon sommeil, dont j'étais privée depuis longtemps.

Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelle ou est même gravement atteinte.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique, Franco-Américaine, 231 rue Saint-Denis, Montréal.

Une préférence bien légitime pour LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE. J'ai essayé plusieurs sirops pour mes enfants et entre tous je préfère le SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE.

Cartier fut un homme public de grande envergure. Il ne se soucia jamais des questions de clocher. Quand, en 1872, il subit une défaite, il dit aux citoyens d'Ottawa qui lui faisaient une démonstration sympathique: "Soyez convaincus que je ne me considère pas simplement comme le représentant d'une localité dans le parlement du Canada. Une défaite locale ne m'affecte pas du tout."

ST-LIGUORI Un deuil profond vient de frapper l'une de nos familles acadiennes, dans la personne de M. Placide Gaudet, décédé à St-Liguori, comté de Montcalm, le 5 mars 1912, à l'âge de 64 ans et 11 mois.

Le Comité en s'adressant au corps public, aurait facilement recueilli les cent mille dollars dont il a besoin, mais il a cru mieux remercier les vœux de tous en demandant à la masse de fournir son obole, si minime soit-elle, afin que le monument soit érigé surtout par le public Cartier, homme du terroir et démocrate, était fier de son origine qu'il a proclamé aussi hautement sous les lambris royaux du Château Windsor que dans les modestes habitations de nos campagnes.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

A VENDRE

Deux terres situées à l'Épiphanie, à 20 arpents de l'église, de la contenance de deux cents arpents, dont cent arpents en terre grise et cent arpents en pacage permanent et bois de toutes sortes, bâtie de maison, grange et autres dépendances, aqueduc dans la maison et l'étable; l'autre de cent soixante arpents, dont cent vingt en terre grise et quarante boisés en bois de toutes sortes avec grange, située à dix arpents du village, eau fournie par l'aqueduc, sont offertes en vente à des conditions faciles. S'adresser à la boîte postale No 20, l'Épiphanie, Co., l'Assomption, 14 mars 2 mois.

Une Offre Alléchante

Voulez-vous vous procurer un petit paroisson bijou, tranche dorée, reliure en chagrin, contenant 96 pages, renfermant prières du matin et du soir, les prières de la messe et des vêpres, d'un format de 1 1/2 x 2, pouvant se mettre facilement dans une poche de veste et d'une beauté remarquable. Envoyez 10 centimes en timbre à Albert Gervais, libraire, Joliette, et vous recevrez par le retour de la malle ce petit bijou de paroissien apprécié par les personnes qui l'examinent, et qui est un chef d'oeuvre de l'art et de la délicatesse. Nous n'en avons que 200, envoyez votre commande de suite.

L'HOTEL RELAIS MONTREAL

Les citoyens du district de Joliette qui visitent Montréal, trouveront à se loger confortablement et chez l'un des anciens citoyens du comté de Joliette en allant se fixer à l'Hotel Relais, tenu par M. Napoléon Geoffroy, 82 rue Béri, tout près de la gare Viger. Vous aurez le plaisir de voir en outre M. Odilon Brissette, avantageusement connu du public voyageur qui est le gérant de cet établissement. Vous trouverez là de bonnes chambres et aurez de bons repas de première classe. Prix \$1.50 par jour. 18jan6ms

TELEPHONE 49. DR G. M. BLONDIN Chirurgien-Dentiste 21 Place Valtrie, Joliette. Bureau ouvert tous les jours de 8 ars a. m à 6 hrs p. m. et le soir, les lundi, mercredi et vendredi, de 8 hrs à 9 hrs p. m. 28sept 6m

Asaya-Neural. LE NOUVEAU REMÈDE POUR L'Épuisement Nerveux. Durant la période de convalescence qui suit une attaque de Grippe, de Pneumonie ou de maladies déprimantes rien n'accélère le retour à la santé comme une courte période de traitement avec "ASAYA-NEURAL." Il nourrit les nerfs, provoque un sommeil réparateur, augmente l'appétit, facilite la digestion et bientôt une sensation de bien-être précurseur de santé parfaite se fait sentir. Quelques doses suffisent pour convaincre. \$1.50 la bouteille. Ayez-le de notre agent local: A. Louis Boucher, Pharmacien, 35 rue Notre-Dame, Joliette, Que.

L. VERVAIS Marchand-Tailleur. Annoncez qu'il a en stock des marchandises les plus nouvelles et au plus bas prix. Satisfaction garantie.

L. VERVAIS 31 St-Charles Borromeo JOLIETTE, QUE. 7mars 3 mois

EVITEZ LA GRIPPE en soignant cette indisposition, légère au début, qui s'annonce par de la courbature, des douleurs dans tout le corps, des maux de tête, du rhume de nez, de la fièvre et qui, faute de soins, tend à s'aggraver très rapidement. Les

Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE. pris au début de l'accès et suivant les directions, feront disparaître tous ces symptômes d'un mal qu'il faut combattre sans délai; c'est le seul moyen d'éviter la grippe qui fait, chaque année, des milliers de victimes.

ROMUALD CHARLAND, HORLOGER-BIJOUTIER Joliette, 23jan

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Depuis le 8 octobre les trains circulent comme suit: 7.05 A. M. Pour Montréal et les stations intermédiaires, faisant connection à St-Martin Jet, pour Ottawa, Ste-Agathe, et le lundi, Mercredi et vendredi pour Mont Laurier.

10.25 A. M. Pour Québec et les stations intermédiaires, faisant connection à Trois-Rivières pour Shawinigan Falls et Grand'Mère.

11.20 A. M. Pour St-Félix et St-Gabriel de Brandon.

4.15 P. M. Pour Montréal et toutes les stations intermédiaires, faisant connection à St-Martin Jet, pour Ottawa et St-Jérôme, excepté le samedi pour St-Jérôme.

7.05 P. M. Pour St-Félix et St-Gabriel de Brandon.

10.10 A. M. Arrive de Montréal. 11.20 A. M. Arrive de Montréal avec les passagers des Etats-Unis.

4.15 P. M. Arrive de St-Félix et St-Gabriel de Brandon.

7.05 P. M. Arrive de Montréal avec les passagers de Québec, Trois-Rivières, Berthier, etc.

La Cie du C. P. R., vendra des billets aller et retour, de Joliette à Nelson, Vancouver, Victoria, B. C. Seattle, Spokane, Tacoma, Portland, Oregon, Weed, Cal., au prix spécial de \$48.40 et pour Los Angeles, Santiago, San Francisco, Cal., et Mexico City, Mexique pour le prix de \$49.70. Bons pour parti n'importe quel jour et revenir jusqu'au 15 avril prochain.

J. E. POIRIER, Agent. SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS est un trésor pour tous les besoins des bébés et enfants, et bien supérieur à tous les autres sirops. Demandez-le toujours. En vente partout. Dépôt 309a rue St-Denis, Montréal. \$1/2Jan

Tél. Bureau 110. Résidence 273. Dr L. C. Benny CHIRURGIEN-DENTISTE RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE Au-dessus de la Pharmacie Boucher. Visible tous les jours de la semaine 1-1: 29Jan-Jan

Emile Chevalier No 20, RUE ST-PAUL JOLIETTE. Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, basse ou haute pression, plomberie sanitaire suivant les règlements du Conseil d'Hygiène, réparations d'automobiles, dépôt de Gazoline.

Emile Chevalier No 20, RUE ST-PAUL St-Jno. Nos dents sont très belles, naturelles, garnies, INSTITUTE DENTAIRES FRANCO-AMERICAIN

COSTUMES DE DAMES PARDESSUS DE MESSIEURS TEINTS OU NETTOYES PAR LES PROCÉDES LES PLUS MODERNES. HATEZ-VOUS D'ENVOYER LES VOTRES AVANT LA PRESSE DU PRINTEMPS.

LA TEINTURERIE CONTHIER Ferd. Bellefeuille, Successeur. 230 rue Notre-Dame TROIS-RIVIERES. Albert Gervais, Agent, Joliette. 22Jan-Jan

Tél. Bell 120 B. P. 304 ASSUREZ-VOUS DANS DES COMPAGNIES SOLVABLES E. G. PICHE & CIE (Successeur du Lt-Col. E. G. Piché) Représentant les meilleures compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes Feu, Vie, Accidents, Garantie, Bris de Glaces, Responsabilité de Patrons

TAUX LES PLUS BAS 20 ANNEES D'EXPERIENCE Liquidateurs, Commissaires et auditeurs PLACE BOURGET, JOLIETTE.

—MM. les curés et les marchands du district de Joliette sont priés de nous confier leurs ordres pour les palmes qui viennent de nous arriver. En nous donnant votre ordre immédiatement, nous pourrions les vendre en gros à très bon marché, par paquet de 25. Si vous voulez épargner de l'argent, écrivez de suite à Albert Gervais, libraire, Joliette.

CANADIAN NORTHERN QUEBEC & LAKE ST. JOHN RYS

DEPUIS LE 4 JUIN 1911 LES TRAINS CIRCULENT COMME SUIT: LAISSENT MONTREAL (Tous les Jours) Pour Québec et Rivière à Pierre, à 9 heures a. m. Pour Shawinigan Falls, Rivière à Pierre et Grand'Mère, à 3.30 heures p. m. Pour L'Épiphanie, Joliette et Saint-Jérôme à 5.30 p. m. Pour Saint-Jacques et Rawdon, à 9.00 heures a. m. et 5.30 heures p. m.

LAISSENT JOLIETTE 7.20 a.m., 10.15 a.m., 3.10 p.m. Pour L'Épiphanie, l'Assomption, Charlemagne, Montréal, etc. 10.20 a.m. Pour Sainte-Élisabeth, Saint-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Saint-Raymond, Québec, Châteauguay.

4.55 p.m. Pour Sainte-Élisabeth, Saint-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère et Rivière à Pierre. 5.20 a.m. Pour Saint-Jérôme, Hawkesbury, Ottawa et les points intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE 10.20 a.m. De Montréal, Charlemagne, L'Assomption, L'Épiphanie, etc. 4.55 p.m. et 6.50 p.m. De Montréal, Charlemagne, L'Assomption, L'Épiphanie, etc. Le train de 6.50 quitte Joliette pour Saint-Jérôme, à 6.50 p.m.

10.20 a.m. et 3.10 p.m. De Sainte-Élisabeth, Saint-Norbert, Shawinigan Falls, Rivière à Pierre et Grand'Mère. 8.30 p.m. De Hawkesbury, Saint-Jérôme, Ottawa.

Le train du dimanche part de Montréal à 9.15 hrs a.m., pour Joliette et Shawinigan Falls, arrêtant à toutes les stations intermédiaires, départ de Joliette pour retourner à Montréal, à 8.20 heures p.m.

Embranchement de Rawdon. Départ de Joliette à 6.50 heures p.m., le dimanche à 10.40 heures a.m.

Pour taux, horaires et autres informations, s'adresser à GUY TOMBS, Agt. Gén. des Pass., Montréal, ou C. G. MacPHERSON, Agent, Joliette.

Pour PATISSERIES GATEAUX ET CREPES EMPLOYE LA FARINE PRÉPARÉE DE BRODIE chez tous les épiceries CONSERVEZ VOS SACS VIDES BRODIE & HARVIE 16 RUE BLEUVE, MONTREAL

Nos dents sont très belles, naturelles, garnies, INSTITUTE DENTAIRES FRANCO-AMERICAIN 102 Rue Saint-Denis, Montréal. 24 nov 1 an.

COSTUMES DE DAMES PARDESSUS DE MESSIEURS TEINTS OU NETTOYES PAR LES PROCÉDES LES PLUS MODERNES. HATEZ-VOUS D'ENVOYER LES VOTRES AVANT LA PRESSE DU PRINTEMPS.

LA TEINTURERIE CONTHIER Ferd. Bellefeuille, Successeur. 230 rue Notre-Dame TROIS-RIVIERES. Albert Gervais, Agent, Joliette. 22Jan-Jan

Tél. Bell 120 B. P. 304 ASSUREZ-VOUS DANS DES COMPAGNIES SOLVABLES E. G. PICHE & CIE (Successeur du Lt-Col. E. G. Piché) Représentant les meilleures compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes Feu, Vie, Accidents, Garantie, Bris de Glaces, Responsabilité de Patrons

TAUX LES PLUS BAS 20 ANNEES D'EXPERIENCE Liquidateurs, Commissaires et auditeurs PLACE BOURGET, JOLIETTE.

—MM. les curés et les marchands du district de Joliette sont priés de nous confier leurs ordres pour les palmes qui viennent de nous arriver. En nous donnant votre ordre immédiatement, nous pourrions les vendre en gros à très bon marché, par paquet de 25. Si vous voulez épargner de l'argent, écrivez de suite à Albert Gervais, libraire, Joliette.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

BIEN, BIEN!

Voici une Teinture Domes-tique que N'importe Qui peut employer

J'AI TEINT OECI AVEC

Propre et Simple à Employer.

DYOLA
UNE TEINTURE POUR TOUS

Il est impossible d'employer la MAUVAISE teinture pour les marchandises que l'on a à teindre. Toutes les couleurs de votre pharmacie ou de votre marchand. Livret et Carte Echantillon GRATIS voy.

The Johnson-Richardson Co., Limited, Montréal, Qué.

Jésus-Christ idéal parfait des jeunes gens.

Une des causes des maux effrayants qui ravagent nos sociétés modernes c'est le manque d'idéal; nous l'avons prouvé. Il faut donc un idéal à tout jeune homme qui veut se dégager des fanges d'ici-bas pour s'élever noblement dans "l'azur bleu du ciel". Mais quel sera cet idéal? On pourriez-vous en puiser un qui soit assez grand, assez sublime pour répondre aux besoins de votre âme vaillante et jeune? Sera-ce l'ambition? C'est possible mais que cette ambition ne repose pas sur l'orgueil; qu'elle ne sacrifie pas pour arriver au but désiré la conscience. Non jeunes gens ne soyez pas de ces arrivistes qui dans leur folie se croient capables d'occuper les positions les plus difficiles. — Soyez des travailleurs; avec vos talents et avec des efforts énergiques sortez de la banalité. Ne vous découragez jamais en face du devoir et ne dites pas sur un ton de pleureur, épeure: "c'est trop pénible, c'est impossible, je ne réussirai pas". Il est lâche celui qui tient un tel langage et Napoléon avait raison de dire que le mot "impossible" ne devrait pas avoir de place dans notre dictionnaire français. Avec un tel langage en effet combien d'humanité serait privée aujourd'hui d'une foule de saints, de savants, de génies qui l'ont illustrée! Il faut parmi nous des coeurs prêts à tous les dévouements, des têtes capables de sentir la vérité et de la répandre, des jeunes gens qui ne se lassent pas de faire fructifier les talents qu'ils ont reçus. De telles âmes ne se laisseront pas séduire par le mirage trompeur des convoitises humaines. Elles ne s'attarderont pas à l'argent et au-dessus de lui elles placeront l'honneur et le devoir; elles ne s'arrêteront pas non plus aux plaisirs mondains mais serment aux joies pures des sommets où fleurissent la chasteté et la vérité.

Votre idéal sera-t-il le travail? Sera-ce encore l'amour du prochain? Peut-être... ces deux mots ont été le motto de milliers et de milliers de personnes qui se sont rendus célèbres dans le monde. Nommons au hasard et parmi les plus récents Garcia Moreno et Vincent de Paul. Mais il est un idéal pour tout chrétien qui résume et contient tous les autres, un idéal en face duquel tous les autres s'effacent comme la lumière de la lampe devant l'éclatante lumière du soleil en son plein midi; cet idéal c'est Jésus-Christ. Que sont à côté de Lui tous les héros du monde? En dehors même de sa divinité J. C. reste comme homme l'être le plus grand, le plus noble et le plus majestueux. Il fut généreux dans sa mission puisqu'il l'étendait à tous, élevé dans sa doctrine qui n'avait d'autre motif que le bonheur éternel, patient puisque jamais il n'a ouvert la bouche pour se plaindre. Si Jésus devient votre idéal vous serez généreux comme Lui, vous vous sacrifierez pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, vous limiterez dans son attachement à la vérité et dans son amour des âmes, vous resterez comme Lui fermes dans vos convictions, inébranlables dans vos résolutions. Pour que cet idéal nouveau ait sur votre existence une influence réelle croyez-en lui et aimez-le ardemment.

"Si vous voulez chanter, il faut croire d'abord : Croire au Dieu qui créa le monde et l'harmonie, Qui d'un de ses rayons allume le génie Et se révèle à lui dans le plus humble accord".

Ayez de l'enthousiasme pour votre idéal. Vous en avez besoin en ces jours où l'on ne rencontre partout que des blasés et des découragés. Ayez de l'enthousiasme, de cet enthousiasme toujours sincère, toujours jeune qui combat l'ennemi ou les difficultés avec la même ardeur et la même vivacité. Aussi vous copierez le Christ votre modèle; ainsi vous reproduirez dans votre vie son dévouement et sa générosité; ainsi vous serez des chrétiens agissants et semez partout la semence du bien et de la vérité tout en accomplissant votre mission.

JEAN.

PENSÉES

Entre honnêtes gens, les promesses sont des dettes, entre politiques des amorces.

L'épargne est la source du capital.

Le jeune homme qui dissipe dans le plaisir ce qu'il gagne péniblement chaque jour, s'expose dans la suite à d'amers regrets.

La "Compagnie Mutuelle d'Immuable Ltee" est l'école par excellence de l'épargne, de l'économie. Son mode d'action est à la fois simple et clair, ses procédés des plus efficaces.

Que chacun donc s'empresse de s'y faire inscrire.

Les veaux trop jeunes à Montréal.

C'est l'époque où les bouchers peu scrupuleux cherchent à vendre du veau trop jeune pour la consommation et les inspecteurs municipaux ont fort à faire pour découvrir toutes les fraudes.

La semaine dernière, ils ont saisi 242 veaux dont 220 dans les abattoirs.

Les corps avec leur peau sont envoyés au chantier d'équarrissage et sont incinérés. C'est une perte sèche pour le propriétaire qui doit s'estimer fort heureux de n'être pas poursuivi.

—L'atelier de L'Etoile du Nord possède maintenant un matériel de style moderne, outillé de première classe pour faire toutes sortes d'impressions de tous genres, telles que :

Livres, revues, factums, blancs de toutes sortes, brochures, cartes, têtes de compte, lettre funéraires, circulaires en français ou en anglais, grandes ou petites, etc.

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de caractère à Jobs.

Venez nous voir lorsque l'occasion s'en présentera, nous sommes à la mode et voulons suivre le progrès.

A LA MODE I A LA MODE I

M. B. A. Leprohon, tailleur fashionable, autrefois de la rue Notre-Dame, Montréal, fait partie maintenant de la Maison J. R. Lesage, 155 rue Ste-Catherine Est, Montréal, près de l'édifice de "La Patrie".

Si vous désirez un habit confectionné avec art, et fait par des ouvriers d'une compétence reconnue, allez voir M. B. Leprohon.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet, ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt 309a rue St-Denis, Montréal.

Messieurs les Cultivateurs

— DE LA PART DE —
LA CIE M. MOODY & FILS, TERREBONNE.

Pour l'avantage des cultivateurs du district de Joliette, nous désirons porter à leur connaissance que nous venons d'ouvrir à Joliette un entrepôt où l'on trouvera toujours là, les différentes machines que nous manufacturons. De plus nous aurons toujours à cet entrepôt un assortiment complet de réparages.

Nous espérons que Messieurs les cultivateurs apprécieront les efforts que nous faisons pour leur donner satisfaction et qu'ils s'efforceront de bénéficier des avantages que nous leur offrons en mettant machines et réparages d'un accès si facile pour eux.

Nous avons confié cette agence à M. Napoléon Gareau dont l'éloge n'est plus à faire. M. Gareau donnera à notre commerce la même attention que nous.

Tout en remerciant nos nombreux clients du district de Joliette nous osons espérer qu'ils continueront à nous honorer de leur patronage ce qui sera notre récompense pour les sacrifices que nous faisons pour leur avantage.

REPRESENTANT A JOLIETTE,
NAPOLEON GAREAU, 125, Rue Notre-Dame
B. P. 207 PHONE 245

L'Epoque de la Croissance

LES JEUNES FILLES ONT BESOIN D'UN BON TONIQUE

La période de croissance et de développement requiert pour la jeune fille des soins vigilants et un régime réconfortant qui favorisent son évolution vers l'âge adulte. De cette période de transformation dépendent la santé future et le bon fonctionnement de l'organisme.

Le régime alimentaire régulier ne suffit pas aux besoins de la constitution surmenée par la croissance. Le sang a besoin d'être enrichi pour fournir aux nerfs, aux muscles et aux os leurs éléments essentiels; c'est le

VIN ST-MICHEL

qui fournira, sous la forme la plus assimilable, la plus active et la plus agréable, la réserve alimentaire nécessaire pour prévenir ou combattre la fatigue, les troubles de la digestion et tous les maux qui accompagnent ce changement d'état que l'on a bien justement appelé "l'âge critique de la jeune fille".

Le VIN ST. MICHEL ne désappointe Jamais.

DOSE: Un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.
DISTRIBUTEURS POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS
MONTREAL
EASTERN DRUG CO.
Dépositaires pour les Etats-Unis
14 Fulton St., BOSTON, Mass.

LES VICTIMES DES BOISSONS ONT BESOIN D'ORRINE.

Les boissons détruisent d'une manière subtile le pouvoir de la volonté, et quand le buveur veut ce que vous lui conseillez, il veut mille fois plus la boisson qu'il convoite. Un traitement médical est nécessaire. Orrine enlèvera le désir de boire des liqueurs, tout en rendant la santé au patient.

Ce remède est absolument scientifique et il guérit d'une manière s. uniforme qu'il est vendu avec garanti de rembourser l'argent s'il ne produit pas son effet.

La brochure "Comment guérir l'ivrognerie" est envoyée gratuitement sur demande à la Orrine Co., 746 Orrine Building, Washington, D. C.

En vente chez tous les pharmaciens. Dépôt principal chez J. T. GAUDET, rue Notre-Dame, Joliette, P. Q.

PHONE 30 RES. 228 BOITE POSTALE 2181

GEORGES CARRIER
(SUCCESSION DE J.-N. MANDEVILLE)

Toujours en Mains un Assortiment Tres Complet

— DE —

Charbon de toutes sortes

— AINSI QUE —

DU BOIS SEC ET PRET POUR LA CUISINE

11, RUE ST-BARTHELEMI
JOLIETTE, P. Q.

21mars Jan

DUSTBANE

Pour balayer les planchers et les Tapis Sans Faire de Poussière.

Mets les Tapis brillants et Nettoie les Planchers.

Ne vous emplissez pas la gorge avec la poussière. Servez-vous du DUSTBANE.

Se vend en barils pour magasins, écoles, églises, etc., et a la livre pour les résidences.

J. A. LANDREVILLE
Agent, Joliette
18 j. 3ms

LES GANTS PERRIN

ont, de tout temps, conquis la faveur des élégantes par leur coupe artistique, leur façon soignée et leur durée.

Une paire de gants Perrin fera l'usage de deux paires de gants ordinaires, résultat dû à l'habileté professionnelle des meilleurs gantiers au monde et à l'emploi des plus belles peaux.

Au point de vue du Style, du Chic et du Confort,

LES GANTS PERRIN
Pour Hommes, Femmes et Enfants
défient toutes les comparaisons.

TOUTES LES NUANCES A LA MODE DANS TOUTES LES POINTURES

Exigez le GANT PERRIN qui en raison de sa durée, est encore le plus économique

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE PREMIER ORDRE

La Banque Nationale

CAPITAL :—\$2,000,000. RESERVE :—\$1,300,000.

DEPOT de \$1.00 ou plus accepté; l'intérêt comptant du jour du dépôt. L'INTERET EST PAYE DEUX FOIS PAR ANNEE au plus haut taux courant.

85 BUREAUX AU CANADA.

Nos mandats de voyage sont payables au pair partout.

Notre bureau de Paris, (rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra) offre des avantages exceptionnels au public voyageur.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SOUVENEZ-VOUS QU'UN DOLLAR EPARGNE EST UN DOLLAR GAGNE.

FRED. J. DORION,
1100 rue St-Jacques. Gérant à Joliette.

CAPITAL :—\$4,000,000. RESERVE :—\$2,650,000
CAPITAL PAYE :—\$2,500,000.

La Banque d'Hochelega

PAIERA OU CAPITALISERA A L'AVENIR LES INTERETS SUR DEPOTS D'EPARGNE, DEUX FOIS PAR ANNEE, 1er JUIN, 1er DECEMBRE.

\$1.00 SUFFIT POUR AVOIR UN COMPTE A CETTE BANQUE.

Tout le monde devrait prendre en sérieuse considération cet avantage de commencer à faire des économies: Une piastre (\$1.00) mise à l'épargne peut être le commencement de l'aisance sinon de la fortune.

Les Directeurs de cette Institution sont:—Hon. J. D. Rolland, Président; J. A. Vaillancourt, Vice-Président; Hon. F. L. Bédard, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson, Lt.-Col. Chas. A. Smart; M. J. A. Prendergast, Gérant-Général; F. G. Leduc, Gérant; O. E. Dorais, Inspecteur.

Spécialité: Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

H. BEAUMIER,
200et Jan. Gérant, Joliette.

La Banque Royale du Canada
INCORPORÉE EN 1869.

160 SUCCURSALES AU CANADA et à TERRENEUVE, 20 A L'ETRANGER.

Succursale à Joliette

CAPITAL AUTORISÉ \$ 10,000,000
CAPITAL PAYÉ \$ 6,200,000
RESERVE \$ 7,200,000
ACTIF TOTAL \$ 102,000,000

UNE PIASTRE PEUT OUVRIR UN COMPTE.

NOUS PORTONS UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX DEPOTS D'EPARGNES.

P. LUPIEN, CERANT.
9d Jan.

La Force Depend des Aliments

Il n'y a pas de plus Riche Aliment que le Bié

Il n'y a pas de Nourriture Meilleure que la Farine.

Meilleure la Farine, Meilleur sera le Pain.

La Farine St. Lawrence représente ce qu'il y a de plus nouveau comme farine. Elle est fabriquée dans les moulins les plus modernes de l'Amérique du Nord, au point de distribution le plus économique au monde.

QUATRE MARQUES D'EGALE PURETÉ
"REGAL" "NATIONAL" "LAURENTIA" "DAILY BREAD"

The ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED
Telephone 801 Main 7239 1110 Rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

"La Farine St. Lawrence est Blanche et Pure comme le Lys"

RHUMATISME

Sous toutes ses formes Guérison certaine par le fameux

ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE

du Dr JOSEPH COMTOIS, Médecin-Pharmacien

Prix: \$2.50 la bouteille chez les pharmaciens ou par la maille. Sur réception de 15 cents, je vous enverrai un ECHANTILLON qui démontrera son efficacité.

Consultation à domicile, par correspondance ou chez moi.

DOCTEUR JOSEPH COMTOIS,
(spécialiste, autrefois de Montréal)
Saint-Barthélemy Co. Berthier.
Seul dépositaire à Joliette.
J. F. GAUDET, Pharmacien.

L'Etoile du Nord

Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIS.

Joliette, Jeudi, 28 Mars 1912.

Bulletin Religieux

On pourra prendre connaissance, dans une autre colonne de notre journal, du texte même de la circulaire, qui a été lue dans les églises du diocèse, dimanche dernier, et par laquelle Mgr l'Evêque de Joliette condamne le livre du docteur Laurendeau, intitulé "La vie... Considérations biologiques."

Lundi dernier, à une assemblée spéciale des médecins du district de Joliette, auxquels s'étaient joints, sur invitations particulières, plusieurs citoyens de la ville, Sa Grandeur Mgr Archambault a commencé la refutation du livre "La vie".

Dimanche dernier, à 3 heures de l'après-midi, avait lieu la clôture solennelle de la retraite des dames et des demoiselles. Le R. P. Leclerc a fait le sermon ; et Sa Grandeur Mgr Archambault a présidé la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le soir du même jour, commençant la retraite des hommes et des jeunes gens. Espérons que la toute compacte qui remplissait la cathédrale, dimanche soir, saura suivre fidèlement jusqu'à la fin tous les exercices de la retraite.

Mercredi dernier, le 27, Sa Grandeur Mgr Archambault, s'est rendu à Sainte-Elisabeth pour assister aux funérailles de M. Maximilien Piette, père de M. le chanoine F.-X. Piette.

Nous offrons à M. le chanoine Piette, ainsi qu'aux autres membres de sa famille, nos vives sympathies à l'occasion de la mort de leur vénérable père.

Le R. P. Garceau, jésuite, prêche actuellement une retraite au noviciat des religieuses de la Providence à Joliette.

Dimanche prochain, Mgr l'Evêque fera lui-même la bénédiction des rameaux à la cathédrale.

Nous apprenons avec plaisir que les demoiselles de la ville, organisent un "euchère" au profit des bonnes oeuvres.

Ce "euchère" doit avoir lieu le 11 avril prochain, à 8 hrs du soir, dans la salle habituelle du bazar à l'hospice Saint-Eusèbe. Le prix des billets est de 50 centimes.

Nous espérons que le public jolietain accueillera favorablement les organisateurs de cette soirée.

Mort de Mme J. J. Sheppard

Lundi dernier, est décédée en cette ville, Madame Marie-Léda Guilbault, épouse de M. J. J. Sheppard, M. D., maître de poste de cette ville, après une maladie de plusieurs années, à l'âge de 61 ans.

Madame Sheppard laisse pour déplorer sa perte, un époux et un fils.

Les funérailles auront lieu demain matin, le 29 courant, à 8,30 heures. Cette mort enlève à notre ville, une personne qui a vu grandir et prospérer Joliette.

Nous présentons nos sympathiques condoléances à notre ami, le Dr J. J. Sheppard.

Grave Accident

Notre ami M. J. Magher, employé au Canada Nord à Joliette, neveu de M. McKenzie, un des propriétaires de la compagnie, est actuellement souffrant à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette des fractures de jambes, de côtes et de multiples lésions internes qui mettent sa vie en danger.

L'accident arriva à la station de l'Épiphane, mardi, le 26 courant, à 4 hrs p. m., en voulant monter dans une locomotive en marche, il lâcha prise et roula par terre. Le Dr Foisy, de l'Épiphane demanda en toute hâte, lui prodigua les premiers soins et l'accompagna jusqu'à Joliette.

Le Dr Marion, chirurgien de la compagnie est actuellement en charge du traitement du blessé.

L'examen des blessures aux rayons X, indique la gravité de l'accident.

À la dernière heure, on nous communique des nouvelles plus rassurantes sur son état.

Nous adressons nos profondes sympathies à M. Magher et à sa famille, et nous espérons qu'il se rétablira promptement.

M. Bourassa en Europe

Plusieurs journaux de Montréal nous informent que M. Henri Bourassa, député local pour Saint-Hyacinthe, partira pour l'Europe, aussitôt après la session. Le chef nationaliste viendrait au Canada dans huit ou dix semaines.

DÉCÈS

A St-Ignace, le 24 courant, est décédée à l'âge de 6 mois et 7 jours, Yvonne-Arthémise, enfant de M. C. R. Marin, boulanger.

Circulaire de Mgr l'Evêque de Joliette au Clergé de son diocèse.

Condamnation du livre "La Vie Considérations biologiques."

Mes chers collaborateurs, La responsabilité, dans le gouvernement des âmes, constitue l'un des motifs principaux pour lesquels tant de saints personnages ont refusé d'entrer dans le sacerdoce, ou du moins de prendre sur leurs épaules la lourde et redoutable charge du ministère pastoral.

La chose n'étonne pas quand on lit les Saintes-Écritures, les Conciles, les Pères de l'Église, les directions des Souverains Pontifes. Les uns et les autres ne cessent de rappeler la grave obligation qui incombe aux pasteurs d'âmes de veiller constamment sur leurs ouailles, de les avertir, de les corriger au besoin, mais surtout de les défendre, de les protéger contre les loupes ravisseurs, mettant sous leurs yeux, pour stimuler leur zèle, les conséquences désastreuses qu'entraînerait un manque de vigilance ou de fermeté de leur part.

"Je vis, dit le Seigneur Dieu, parce que mes troupeaux sont devenus une proie, et mes brebis la pâture de toutes les bêtes des champs, parce qu'il n'y avait pas de pasteur ; car mes pasteurs n'ont pas cherché mon troupeau, mais mes pasteurs se paissaient eux-mêmes, et mes troupeaux, ils ne les paissaient pas." (2).

"Fils de l'homme, je t'ai établi sentinelle dans la maison d'Israël... Si, moi disant à l'impie : "tu mourras de mort, tu ne lui auras qu'un pas, et ne lui parles pas pour qu'il se détourne de sa voie impie et qu'il vive, l'impie lui-même dans son iniquité mourra, mais je redemanderai son sang à ta main." (3).

"Obéissez à vos préposés, et soyez-leur soumis, car ce sont ceux qui veillent comme devant rendre compte de vos âmes." (4). "Je t'en conjure donc devant Dieu et devant Jésus-Christ qui doit juger les vivants et les morts... Annonce la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, supplie, menace en toute patience et doctrine. Car viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine... Mais toi, veille, et ne te refuse à aucun travail ; fais l'oeuvre d'un évangéliste, remplis ton ministère." (5).

"Reprends-le durement, afin qu'il se conserve pur dans la foi." (6). "Nous ne savons pas si celui à qui nous annonçons la vérité se rendra à la vérité, mais il est certain qu'on doit prêcher la vérité même à ceux qui sont ainsi disposés, comme il l'est également qu'une digne récompense attend ceux qui la prêchent, qu'ils soient bien accueillis ou méprisés, ou qu'ils aient à supporter quelques adversités temporelles à cause de cela." (7).

"Je prêcherai avec l'assistance de Notre-Seigneur, l'utilité de l'unité chrétienne, la piété, la sainteté je les chercherai à temps à ceux qui veulent les entendre, et à contretemps à ceux qui ne veulent pas." (7).

"Celui qui est obligé de prêcher, évite-il le saintement, s'il ne reprend pas, ou par respect humain ou par crainte, ceux qui vivent mal, se perdra avec tous ceux que les péchés des autres ?" (8).

"Quelque soit la sainteté de vie du prêtre, elle ne suffira pas pour le sauver, s'il a charge d'âmes ; la seule négligence à l'égard de ceux qui lui sont confiés suffit pour le damner." (9).

"Que les évêques sachent donc qu'ils sont placés sur les hauteurs, afin de pouvoir accomplir plus facilement le devoir de la vigilance ; devoir qui leur est propre et si nécessaire à l'Église de Dieu. Avant tout, comme la foi, selon le Concile de Trente, est le commencement et la base du salut, qu'ils veillent constamment à protéger et à affermir cette foi orthodoxe que la Sainte Église Romaine professe et enseigne." (10).

"Épouvanté à bon droit de cet enseignement catholique si clair et si pressant au sujet de la responsabilité de mon sublime ministère, je me suis efforcé, avec la grâce de Dieu, depuis que je suis évêque, de m'élever toujours contre les sources d'injustice, d'immoralité et d'intempérance, contre les abus et les désordres que je croyais en conscience exister en certaines localités du diocèse, ou menacer les

autres ; j'ai signalé, en diverses circonstances, les dangers qu'offrent, pour la foi et pour les moeurs, les mauvais livres, les journaux impies ou irréligieux, les sociétés défendues par l'Église, etc. C'est ainsi que l'an dernier encore, je me suis vu dans la pénible obligation de dénoncer, du haut de la chaire de mon église cathédrale, ces sociétés et les efforts que faisaient quelques uns d'entre elles pour recruter des membres dans ma ville épiscopale ; de déclarer indignes de recevoir les sacrements ceux des catholiques qui persistaient à en faire partie. En cela, je n'ai fait que me conformer à la direction donnée aux évêques du monde catholique par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, de glorieuse mémoire : "En premier lieu, arrachez à la France-Macquerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est."

"Secondement, par Vos discours et par des Lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez Vos peuples ; faites-leur connaître les artifices employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences prononcées par le Concile du Vatican, leurs livres sont condamnés, leurs prédicateurs, leurs catéchistes, leurs employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attir